

Conférence du désarmement

29 mars 2011
Français
Original: anglais

Calendrier indicatif des réunions informelles de la Conférence consacrées à l'ordre du jour

(Adopté à la 1119^e séance plénière, le 29 mars 2011)

Session du 28 mars au 27 mai 2011

1. L'organisation des réunions informelles énumérées ci-dessous est sans préjudice de toute future décision que la Conférence pourrait prendre au sujet de son programme de travail.
2. Ces débats informels compléteront les activités en cours de la Conférence du désarmement, en particulier les discussions visant à adopter rapidement un programme de travail, mais ils ne les remplaceront en aucun cas.
3. Les réunions informelles portant sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour seront présidées/coordonnées par des représentants de divers pays membres de la Conférence de manière à assurer une répartition géographique équilibrée. Les réunions consacrées aux points 1 et 2 de l'ordre du jour seront présidées/coordonnées par M^{me} Kshenuka Senewiratne, Ambassadrice de Sri Lanka (pour les deux premières) et M. Giovanni Manfredi, Ambassadeur d'Italie (pour les deux dernières); M. Luiz Filipe de Macedo Soares, Ambassadeur du Brésil, et M. Fodé Seck, Ambassadeur du Sénégal, assureront respectivement la présidence/coordination des réunions portant sur les points 3 et 4 de l'ordre du jour; et M. Mikhail Khvostov, Ambassadeur du Bélarus, présidera/coordonnera les travaux sur les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.
4. Sous l'autorité du Président en exercice de la Conférence du désarmement, les présidents/coordonnateurs organiseront et présideront/coordonneront les débats d'une manière globale et sans condition préalable, en tenant compte de toutes les vues et propositions pertinentes qui ont déjà été formulées ou qui le seraient par la suite. Ces débats ne sont conçus ni comme des prénégociations ni comme des négociations.
5. Les présidents/coordonnateurs seront tenus de faire rapport oralement et à titre personnel, au Président en exercice de la Conférence, sur les débats consacrés aux différentes questions de fond inscrites à l'ordre du jour, afin que celui-ci, en concertation avec chacun d'eux, finalise, sous sa propre responsabilité, le texte définitif des rapports. Ces rapports ne devront nullement préjuger des positions des membres de la Conférence du désarmement.
6. Après des consultations informelles tenues avec les membres de la Conférence, le Président en exercice de la Conférence transmettra, par une lettre adressée à la Conférence, les rapports sur le travail effectué par les présidents, que ces derniers auront établis à titre personnel et lui auront soumis.

Première partie de la session de 2011

Semaine 10 28 mars-1^{er} avril

<i>Jour</i>	<i>10 h 00-13 h 00</i>	<i>15 h 00-18 h 00</i>
Lundi	Consultation de la présidence	
Mardi	Réunion informelle (points 1 et 2 de l'ordre du jour) l'accent général étant mis sur le désarmement nucléaire	Réunion informelle (points 1 et 2 de l'ordre du jour) l'accent général étant mis sur le désarmement nucléaire
Mercredi		Séance plénière (programme de travail)
Jeudi	Réunion informelle (point 3 de l'ordre du jour)	Réunion informelle (point 3 de l'ordre du jour)
Vendredi		

Deuxième partie de la session de 2011

Semaine 11 16-20 mai

<i>Jour</i>	<i>10 h 00-13 h 00</i>	<i>15 h 00-18 h 00</i>
Lundi	Consultation de la présidence	
Mardi	Séance plénière (11 h 00)	Réunion informelle (points 1 et 2 de l'ordre du jour) l'accent général étant mis sur le Traité sur les matières fissiles
Mercredi	Réunion informelle (points 1 et 2 de l'ordre du jour) l'accent général étant mis sur le Traité sur les matières fissiles	
Jeudi	Réunion informelle (point 4 de l'ordre du jour)	Réunion informelle (point 4 de l'ordre du jour)
Vendredi		

Semaine 12 23-27 mai

<i>Jour</i>	<i>10 h 00-13 h 00</i>	<i>15 h 00-18 h 00</i>
Lundi	Consultation de la présidence	
Mardi	Réunion plénière (programme de travail)	
Mercredi		Réunion informelle (points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour)
Jeudi	Réunion plénière de clôture	
Vendredi		